

L'équipe municipale et
le personnel communal vous souhaitent
DE
Joyeuses fêtes



Saint-Amant-de-Boixe fait partie
de la Communauté de Communes Cœur de Charente
www.coeurdecharente.fr



Les échos de la mairie
Informations municipales
#Hiver 2022

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30
ou sur rendez-vous.



Site : www.saintamantdeboixe.fr

05.45.39.72.15

mairie@saintamantdeboixe.fr

N° urgence : 06.07.29.20.81

(en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

Facebook : [#bienvivreasantamant](https://www.facebook.com/bienvivreasantamant)



Saint-Amant
DE - BOIXE

Directeur de la publication : Françoise GIROUX-MALLOT. Comité de rédaction : l'équipe municipale.

Mise en page : l'équipe municipale. Photos : © Saint-Amant-de-Boixe, © Fotolia, © Shutterstock.

Imprimé par Les Impressions Couvidat®, ne pas jeter sur la voie publique.

Les échos de la mairie

MAGAZINE D'INFORMATION DES SAINT-AMANTOIS **#HIVER 2022**



P.3 VIE COMMUNALE

P.6 VIE ÉCONOMIQUE

P.12 ENVIRONNEMENT

P.17 ENQUÊTE PUBLIQUE



Saint-Amant
DE - BOIXE

SOMMAIRE

- P2. L'ÉDITO
- P3. VIE COMMUNALE
- P5. VIE SCOLAIRE
- P6. VIE ÉCONOMIQUE
- P8. PORTRAIT
- P10. EN PHOTOS
- P12. ENVIRONNEMENT
- P14. ABBAYE
- P15. ASSOCIATIONS
- P16. DIVERS
- P17. ENQUÊTE PUBLIQUE
- P18. RETROSPECTIVE

NOUS CONTACTER

mairie@saintamantdeboixe.fr
 www.saintamantdeboixe.fr
 05 45 39 72 15
 N° urgence : 06 07 29 20 81
 (en dehors des heures
 d'ouverture de la mairie)



Chères Saintamantoises, chers Saintamantois,

2022 s'achève ! Nous retrouvons enfin une sérénité que nous avons perdue ces deux dernières années de COVID. Bien-sûr le virus rôde toujours et la prudence reste de mise, mais nous avons appris à vivre avec.

Bien-sûr l'inflation, la hausse des prix de l'énergie ont mis à mal nos porte-monnaie, mais nous apprenons à mieux nous organiser. Bien-sûr le conflit en Ukraine a ramené la guerre à nos portes, mais nous avons fait preuve de solidarité et de cohésion.

Je veux donc mettre en avant toutes ces énergies positives retrouvées et les initiatives heureuses, qu'elles soient communales, associatives, ou même privées, comme les commerçants qui nous invitent à un marché de Noël le 24 décembre au matin, sur la place du Marché. Comme un avant-goût du réveillon qui nous rappelle la joie et l'importance du vivre ensemble.

C'est d'ailleurs ensemble, que nous accueillerons 2023 le vendredi 13 janvier (je ne suis pas superstitieuse) à 19h à la salle socio-culturelle pour les vœux municipaux. L'occasion de fêter la nouvelle année qui, j'en suis sûre sera pleine de petits et de grands bonheurs.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année(s) entourés de vos familles et de vos amis.

Françoise GIROUX-MALLOT, maire.

Dom Rémi Carré

L'année 2022 a été une année de célébration pour l'association Saint-Amantoise Dom Rémi Carré.

Nous venons, en effet, de fêter les 10 ans de l'arrivée de l'orgue, entourés d'un public nombreux nous soutenant depuis maintenant 18 ans. Ce temps convivial et musical fut aussi l'opportunité d'échanger autour de souvenirs communs liés à cette belle aventure.

Cet orgue, qui sonne régulièrement dans le cadre de nos concerts, prends en été un autre relief à l'occasion du « Dom Rémi Carré Festival ». C'est à cette occasion qu'il réunit autour de lui des musiciens renommés, fidèles à notre projet et soucieux comme nous de faire rayonner cet instrument unique dans la région.

Pour sa 3^{ème} édition, nous avons ainsi eu le plaisir de proposer aux spectateurs de voyager en Italie avec un programme autour de Vivaldi, dirigé par Guillaume Rebinguet-Sudre.

Mais également, d'entendre sonner la viole de Gambe et l'orgue grâce à l'ensemble « Il Convito » de Maude Gratton, ou encore d'assister à deux concerts de clavecin à quatre mains : l'un avec Clément Geoffroy et Gwennaëlle Alibert, l'autre réunissant Olivier Baumont et Aurélien Delage.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir au public une programmation de qualité et de pouvoir partager avec lui notre passion. Nous sommes d'ailleurs déjà en train d'élaborer le festival 2023 où nous vous retrouverons avec plaisir.



www.domremicarre.org

Fête de l'école réussie !

L'été est derrière nous mais il est bon de se remémorer les bons moments. Début juillet, les écoles maternelle et primaire se sont réunies à la salle socio-culturelle pour présenter aux parents venus nombreux les spectacles de fin d'année. Organisée conjointement par les enseignants, les directeurs d'établissement et l'association des parents d'élèves, cela faisait longtemps que les deux écoles n'avaient pas unis leur effort pour une fête commune. Les petits et tout petits ont ouvert le bal sous la direction de maîtresse Maria Dupuis, directrice de l'école maternelle et enseignante de la petite section. Les élèves nous ont emmené dans des univers féeriques et magiques. Après un court entracte, ce fut au tour de l'école primaire et élémentaire de nous montrer leurs talents variés. Chansons entrecoupées de petites saynètes où les enfants comme les parents ont clairement pris beaucoup de plaisir tant à jouer et chanter qu'à regarder et écouter. Parallèlement, l'APE avait mis à disposition jeux en bois et structures gonflables qui ont eu, malgré la chaleur, un franc succès ! la fête s'est prolongée tout l'après-midi jusqu'en début de soirée, comme si toutes et tous ne voulaient pas que ce moment agréable s'arrête.



Un moment convivial pour tous

Halloween en photos

La compagnie "Clefs en main" a animé un Halloween effrayant pour le bonheur des grands et des petits !



Sandrine GERACI à la mairie

Depuis le 1er juin, Sandrine Geraci est la nouvelle secrétaire générale à la mairie en remplacement d'Annick Levêque en retraite. Pour Sandrine Geraci, ce nouveau poste est une évolution professionnelle où elle gagne en responsabilité, une joie pour cette femme qui aime relever les défis. Agente territoriale expérimentée, elle cumule 23 ans en mairie en région parisienne ou dans l'Ain ou encore sur la commune de La Couronne, son dernier poste qu'elle a tenu durant 15 ans. « À chaque fois j'étais dans des communes à taille humaine, explique-t-elle, mais ma dernière affectation était au service comptabilité, j'avais fait le tour et je voulais retrouver du contact humain. » Détail amusant, dans chaque commune où Sandrine Geraci a été affectée, il y avait une abbaye !



Sandrine GERACI

Scolarité

Pour cette année scolaire 2022/2023, l'école élémentaire du groupe scolaire Emile Marchoux a accueilli deux nouvelles enseignantes.

Mme Maud TINARD arrive de Montignac où elle a enseigné et dirigé l'école pendant 3 ans. Elle a pris en charge la direction de l'école et la classe de CE1 à la place de l'ancien directeur muté à l'inspection académique.

Mme Anaïs DUPRAT est arrivée après avoir enseigné dans divers établissements. Une année test avant sa titularisation. Elle remplace Mme Nathalie CAYRE qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le collège Eugène Delacroix accueille un nouveau principal, M. Francis LACHAISE.

En provenance du collège Elisée Mousnier de Cognac, il débute sa carrière comme surveillant dans sa ville natale Barbezieux. Il exerce depuis plus de trente ans dans l'éducation nationale, dont 21 ans dans différentes directions d'établissements.

M. LACHAISE est à la tête d'un établissement de quelques 300 élèves.



M. Francis LACHAISE

L'aire de camping-car sur la bonne voie

Durant l'été, une partie du conseil accompagnait Mme le maire, Françoise Giroux-Mallot et Jean-Jacques Bordes, adjoint en charge du dossier sur le futur emplacement de la zone pour camping-cars prévue entre le stade et l'ancienne trésorerie afin de rencontrer les équipes des trois cabinets sollicités pour réaliser ce nouvel espace.

« Ce projet a pour but de redynamiser les commerces mais aussi les lieux touristiques comme l'abbaye, explique Françoise Giroux-Mallot, on réfléchit encore à des systèmes de « pack » avec une nuit offerte pour une visite de l'abbaye ». L'intérêt est également dans un site le plus vert possible tant dans sa réalisation que dans sa gestion avec un maximum d'arbres afin d'ombrager la zone et des plantes partout où cela sera possible.

Sur les emplacements, là aussi le cahier des charges est très clair : pas de macadam mais un système qui permettra à la fois de ne pas s'enliser ou creuser le sol en cas de pluie mais aussi permettre un verdissement des places. Le conseil envisage une inauguration pour l'été prochain et accueillir les cinq premiers camping-cars sur un emplacement adapté.

Chats errants

Suite à une recrudescence de chats errants, due à une alimentation donnée par les riverains, nous allons être amenés à mettre en place une campagne de stérilisation avec le syndicat mixte de la fourrière. La population sera avisée au début de la campagne afin que les propriétaires de chats domestiques gardent leurs animaux chez eux.

Pour éviter la recrudescence de ce phénomène, nous invitons la population à ne pas nourrir les chats errants et sans propriétaires.

**NOUS VOUS DONNONS
LA PAROLE**

Pour le prochain
bulletin municipal

Nous faisons appel
à vos connaissances
sur un sujet de votre choix
que vous souhaiteriez partager
avec les saint-amantois(es).*

Vous pouvez nous envoyer vos articles ici :
- mairie.sab@gmail.com
- **courrier postal à la Mairie**

* article d'une page environ, accompagné de photos si possible. Nous comptons sur vous pour jouer le jeu 😊

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Cœur de Charente

Par arrêté communautaire, le Président de la Communauté de Communes Cœur de Charente a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur les projets suivants :

- **Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** de la Communauté de Communes Cœur de Charente,
- **Abrogation des cartes communales** des communes de Aussac-Vadalle, Chenon, Tourriers, Villejoubert et Xambes,
- **Adoption de 15 périmètres délimités des abords de 20 monuments historiques** sur les communes de Cellettes, Cellefrouin, Ligné, Maine-de-Boixe, Montignac-Charente, Mouton, Nanclars, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Fraigne, Tusson, Val-de-Bonnieure, Villognon, Vuharte et Xambes.

**Vous souhaitez faire des observations, avoir des informations sur ces dossiers ?
Retrouvez ci-dessous les dates et lieux de permanences de la commission d'enquête :**

Mairie de Mansle

- Lundi 16/01/2023 • 9h-12h
- Mercredi 01/02/2023 • 14h-17h
- Jeudi 16/02/2023 • 14h-17h

Mairie d'Aigre

- Vendredi 27/01/2023 • 9h-12h
- Lundi 13/02/2023 • 14h-17h

Mairie de St-Amant-de-Boixe

- Jeudi 19/01/2023 • 14h-17h
- Mardi 07/02/2023 • 9h-12h

Mairie de Valence

- Mardi 24/01/2023 • 9h-12h
- Jeudi 09/02/2023 • 14h-17h

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur les registres prévus à cet effet en se rendant dans les 4 lieux de permanence aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- Sur le registre dématérialisé prévu à cet effet, accessible via le site internet de Cœur de Charente : www.coeurdecharente.fr,
- Par écrit en adressant un courrier à la commission d'enquête, à l'adresse suivante : Communauté de Communes Cœur de Charente, PLUi Cœur de Charente - Enquête publique, 10 Route de Paris, 16560 Tourriers.

**L'intégralité du dossier sera consultable aux 4 lieux de permanence
et sur le site internet de Cœur de Charente :
www.coeurdecharente.fr**

Des tables de ping-pong ont été installées :

- Sur l'aire de jeu, à côté du lotissement « la Font à Mouroux », en face d'Intermarché.
- Au lotissement « Douvêche », au dessus du terrain de tennis.

De belles parties en perspective, pour les petits et les grands.



Belle surprise à la rentrée pour les enfants de l'école élémentaire !

Pendant les vacances de la Toussaint, Frédéric et Eric, agents techniques, ont imaginé, conçu et fabriqué une structure en bois coloré : un banc, un jeu du « morpion », un jeu de « Puissance 4 » et de grands crayons de couleur, pour le plus grand bonheur des élèves.



Des fissures suite à la canicule de cet été.

Si vous avez constaté l'apparition de fissures sur vos bâtiments et que vous pensez qu'elles ont été causées par la sécheresse, veuillez contacter la mairie.



Merci pour vos dons !

Myriam et Sophie, deux habitantes de Nitrat, ont souhaité offrir à la mairie deux beaux fauteuils. Ils sont désormais en bonne place dans la salle des mariages. La municipalité les remercie très sincèrement pour ce geste.



Un nouveau bureau pour l'APE

L'Association des Parents d'Elèves (APE) Emile Marchoux a élu un nouveau Bureau :



Le bureau de l'APE Emile Marchoux a été renouvelé au cours de sa dernière assemblée générale. Ont donc été élus Paul PINGANAUD au poste de président, Julie PRUNIER en tant que trésorière et Carole LACOMBE comme secrétaire. Tous les trois étant déjà actifs dans le milieu associatif sur la commune.

Après deux mois de vacances et de réflexion, le nouveau bureau a voulu innover et renouveler les activités proposées aux enfants. L'APE souhaite organiser des ateliers ou animations sur le temps de garderie afin de faire davantage participer les enfants et pourquoi pas profiter de ces moments pour les sensibiliser à des sujets comme le changement climatique ou la biodiversité.

Pour cela, l'APE associé au club Pollen, va remettre en état le Jardin du Gui délaissé avec l'aide des enfants et éventuellement la participation des pensionnaires de la maison de retraite permettant de faire aussi de l'intergénérationnel. Les membres du bureau veulent d'ailleurs ouvrir l'association, et les activités qu'elle propose, aux autres associations de Saint-Amant-de-Boixe qui le voudraient sur des projets intéressants.

Facebook : APE Emile Marchoux | mail : apeemilemarchoux16330@gmail.com

Un kiné à la “maison bleue”

Ouvert depuis juillet, le cabinet de kinésithérapie de Samy ASCRIZZI-BROUSSARD, accueille ses patients dans « la maison bleue ». Après plusieurs années passées à officier sur Paris et à l'étranger en Espagne et en Norvège dans des grandes cliniques et en raison du COVID, ce deux-sévrien d'origine est revenu dans la région. « Ma famille est de la campagne, je ne me voyais pas vivre à Paris ou dans une grande ville. » explique-t-il. Ce praticien de 29 ans a donc acheté son local en juin dernier, véritable coup de cœur ! Très attaché à la ruralité, il est primordial pour lui de répondre aux besoins de la population. « Je suis un kiné généraliste, je prodigue des soins du nourrisson aux personnes âgées, explique-t-il, les mardi et jeudi je reste même ouvert jusqu'à 20h pour permettre aux gens qui travaillent de recevoir des soins ». Son travail ne concurrence donc pas le cabinet de sa collègue Cécile CROSLAND (installée avec son compagnon ostéo Thomas VAILLANT dans l'ancienne trésorerie. Voir l'article ci-dessous).

RENSEIGNEMENTS AU :
07 85 66 00 76

LUNDI : 8H00 – 13H00
MARDI : 9H00 – 13H00 /
14H00 – 20H00
MERCREDI : 10H00 – 16H00
JEUDI : 9H00 – 13H00 /
14H00 – 20H00
VENDREDI : 8H00 – 13H00



Ouverture du cabinet kiné-ostéo “Capital Santé”

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture du cabinet « Capital Santé » situé au 54 rue Basse, juste à côté du stade municipal. Vous pourrez y retrouver une masseuse-kinésithérapeute, Cécile CROSLAND, spécialisée en kiné du sport et en traumatologie ainsi qu'un ostéopathe, Thomas VAILLANT, exerçant précédemment à la maison de santé du village. D'autres postes de masseur-kinésithérapeutes ainsi qu'une autre profession de la santé (ergothérapeute, podologue, orthophoniste) sont également à pourvoir. N'hésitez pas à les contacter si vous êtes intéressés.



POUR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS :

Cécile CROSLAND au
06 11 78 69 29

Thomas VAILLANT au
06 34 30 48 23

Association des propriétaires et chasseurs de Saint-Amant-de-Boixe

Une nouvelle saison de chasse a débuté le 11 septembre 2022. Notre association qui compte une soixantaine d'adhérents a souscrit un plan de gestion « petit gibier ».

Le but de ce plan est de réimplanter les espèces perdrix et faisans afin de recréer des populations d'oiseaux sauvages. La suppression des lâchers d'oiseaux d'élevage est notre objectif principal. 330 perdrix baguées / numérotées et 180 faisans de race mandchourie ont été mis dans la nature en juillet et août 2022.

Cette opération se poursuivra sur 3 années consécutives. Le tir de ces faisans est interdit avec l'espoir de retrouver quelques couvées le printemps prochain.

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite en période de fermeture de la chasse. Ceux-ci doivent être tenus en laisse ou rester sous les ordres de leurs maîtres.

En ce qui concerne la chasse au grand gibier, celle-ci se pratique uniquement en battue. Cette année tous les participants ont été invités à suivre la formation obligatoire : SECURITÉ EN BATTUE.

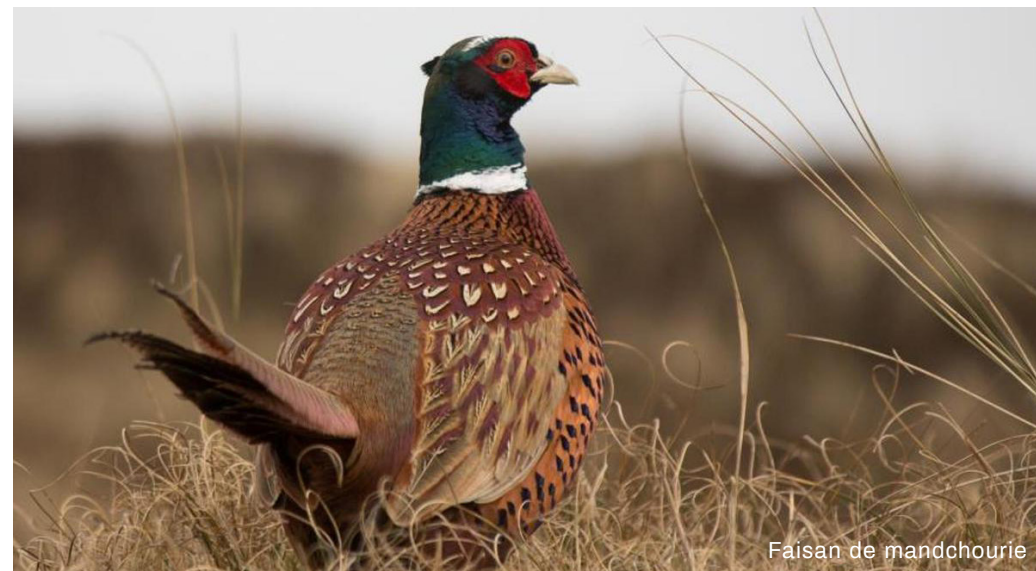
Les enceintes chassées sont signalées par des panneaux afin d'inviter marcheurs et autres

utilisateurs de la nature à la prudence. Ces panneaux ne sont pas une interdiction de passer. Etre porteur d'une tenue voyante est conseillé et ne pas hésiter à se signaler au premier chasseur rencontré qui lui, avisera tous les autres.

Des panneaux triangulaires jaunes «DANGER» avec arrêté municipal sont disposés au bord des routes à grand passage pour inviter à la vigilance et réduire la vitesse. Le risque de collision avec un animal est important sur toute la zone encadrée par ces panneaux.

La régulation du grand gibier est une mission de service public qui nous est confiée par la préfecture avec des objectifs:

- Faire diminuer le nombre d'accidents par collision avec un animal (le lever et coucher du jour sont des périodes où les animaux se déplacent).
- Contenir le montant des dégâts aux cultures. (environ 300 000 € pour la Charente) supportés par les chasseurs uniquement.



Faisan de mandchourie

Quand l'église se dévoile...

Après presque un an de travaux, le bras nord du transept de l'église et la crypte se révèlent enfin. Les Saint-Amantois peuvent de nouveau être fiers de cette façade sculptée, copie de la cathédrale d'Angoulême, qui a retrouvé toute sa blancheur et la finesse de ses frises sculptées. Quant à la crypte, après des mesures de conservation des peintures murales de la fin du XIII^e siècle, elle offre désormais une plus grande accessibilité et surtout, est bien plus présentable aux visiteurs.



ABBAYE DE SAINT-AMANT-DE-BOIXE

☎ 05 45 94 24 27

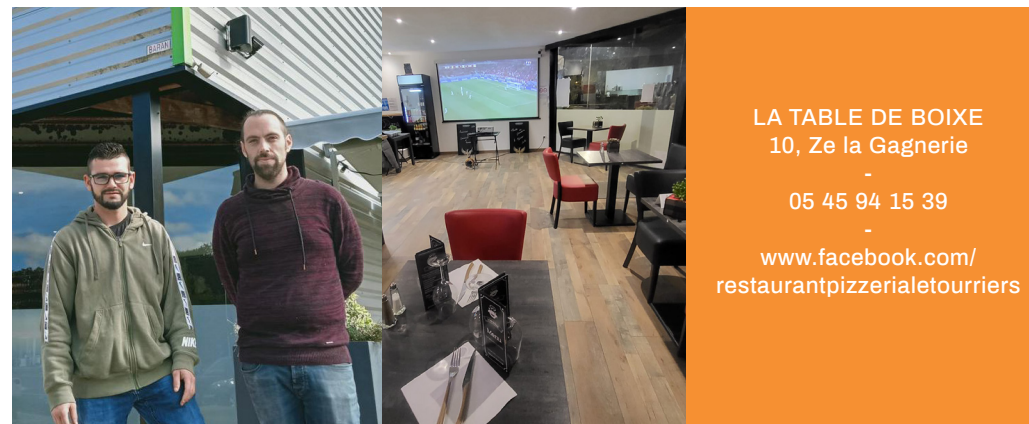
🖱 <https://abbayesaintamantdeboixe.fr>

✉ abbaye@saintamantdeboixe.fr

Restaurant "la Table de Boixe"

Depuis le 1^{er} octobre dernier, Joachim SEBASTIEN et David MAS Y MAS sont aux fourneaux du nouveau restaurant « La Table de Boixe », installé à côté d'Intermarché.

Les deux associés nous proposent une cuisine faite maison avec le plus possible de produits locaux. Des pâtes fraîches, des burgers, viandes et salades sont au menu. Des pizzas avec une pâte artisanale et cuites au feu de bois sont également proposées. Chaque midi, un menu du jour est préparé afin de satisfaire nos papilles.



LA TABLE DE BOIXE
10, Ze la Gagnerie

05 45 94 15 39

[www.facebook.com/
restaurantpizzerialetourriers](http://www.facebook.com/restaurantpizzerialetourriers)

Poissonnerie LAGARDE

Le 20 décembre prochain, Nicole et Denis LAGARDE cesseront leur activité de poissonnerie. Après avoir régalié leurs clients avec leurs poissons, crustacés, coquillages et autres plats cuisinés, ils laisseront, à leur grand regret, mais pour des raisons de santé, leur clientèle des marchés de Saint-Amant, Montignac et Saint-Angeau, en espérant trouver rapidement un repreneur pour leur commerce. Ils profitent de ce message pour remercier leurs clients, beaucoup devenus des amis, pour leur fidélité durant ces 27 années.



Un artisan qui a le fer dans les gènes

À LA DÉCOUVERTE DU MÉTIER DE FORGERON-COUTELIER, PORTRAIT D'UN PASSIONNÉ.

Depuis samedi 25 juin, la place de l'Abbaye résonne des coups de marteau donnés sur l'enclume dans la forge de Basile Chaudret, jeune forgeron-coutelier. Arrivé sur la commune en décembre, cet orléanais d'origine a suivi sa compagne dans la région où ils sont tombés sous le charme de la maison/atelier située juste en face de l'église. L'occasion pour cet artisan à son compte depuis quatre ans de créer sa propre forge et donner vie à ses couteaux et autres créations



10 000
coups de marteau
pour faire
un couteau !

Aussi loin que je suis remonté, on trempe dans l'acier !

Dans la famille, mon père excepté, tous les hommes ont travaillé dans le métal, s'amuse Basile Chaudret, mon grand-père avait sa forge mobile pour réparer les engins agricoles, mon arrière-grand-père était maréchal-ferrant, aussi loin que je suis remonté, on trempe dans l'acier ! Même notre nom, Chaudret vient de chaudronnier ! » Un art présent dans ses gènes donc ! C'est après une licence d'histoire que Basile Chaudret suit des cours de forge/coutellerie à Pierrelatte à l'école « Couleur de forge », l'un des rares établissements décernant un diplôme reconnu par l'État dans cette discipline.

La forge est accessible au public du mercredi au vendredi
de 9h à 12h30 - de 14h à 18h et les samedis matin.
Renseignements sur leferduroy.com ou au 07 86 94 38 47.

Le Club POLLEN : Connaître et Protéger la Nature

Malgré l'habitat à la campagne, le rythme de la vie ne permet pas toujours aux familles de se retrouver, de passer du temps dehors, d'explorer l'environnement proche... Il est même reconnu qu'une carence de nature peut même provoquer des troubles chez certains enfants. Conscients de cela, nous souhaitons à notre niveau proposer aux enfants un temps régulier de partage autour de la nature. Pour prendre le temps d'observer, apprendre à nommer précisément ce qui nous entoure, comprendre le rôle de la biodiversité. Pour moins en avoir peur, mieux la respecter et agir à modeste échelle pour la préserver.

Nous avons donc lancé en avril 2022, le Club POLLEN : Pour une Observation Libre, Ludique et une Éducation à la Nature.

POLLEN adhère au réseau national des clubs CPN (Connaître et Protéger la Nature). Ces clubs constituent une école de « jeunes naturalistes » où la soif d'apprendre et de transmettre des connaissances constitue la motivation première des membres. Ils mènent des activités strictement respectueuses des écosystèmes naturels, de la faune et de la flore sauvages. Les clubs CPN portent les valeurs de partage et de respect mutuel. (extrait de la Charte CPN).

Le Club POLLEN se veut ouvert à tous : enfants, parents, grands-parents, ou toute personne intéressée. Dans l'idée d'apprendre ensemble et sur un modèle participatif. Car chacun, selon ses compétences, peut transmettre et contribuer. Les enfants restent accompagnés d'un parent ou d'un responsable pendant les séances.

Celles-ci se déroulent une fois par mois : le samedi de 15h à 17h sur Saint-Amant et aux alentours. Selon le calendrier des événements nationaux (Nuit des étoiles, Fête de la nature, Journée de comptage des oiseaux...), le club pourra ponctuellement se dérouler à un autre moment (mercredi, dimanche, après-midi ou soirée).

Depuis avril, nous avons découvert les plantes aromatiques du Jardin du Gui, observé les oiseaux et les petites bêtes du Javard, exploré le monde des arbres, réalisé des créations land'art dans les bois. Beaucoup d'autres thèmes restent encore à aborder, en fonction des saisons.

POLLEN compte actuellement douze familles et peut encore accueillir de nouveaux membres : jusqu'à 8-10 enfants accompagnés par séance. Une adhésion annuelle sera demandée par famille (prix libre à partir de 5€) pour couvrir l'adhésion du club à la FCPN et l'achat de matériel pédagogique.

Le Club propose aussi un projet spécifique pour les 12-18 ans, dans le cadre du projet national CPN « Bouge-toi pour la nature ! ». Les jeunes volontaires pourront mener des actions concrètes de protection parmi six au choix, dont construire des nichoirs, planter une haie, réhabiliter une mare ou passer une nuit en bivouac. POLLEN s'est également associé à l'APE pour réhabiliter le Jardin du Gui et reste ouvert à d'autres partenariats.

Virginie ANASTASY - Amandine PERRY - Claire MALTAT



Pour plus d'informations et pour vous inscrire, vous pouvez contacter :

Amandine PERRY : 06 01 63 48 61
Claire MALTAT : 06 15 93 05 65

clubpollen.cpn@gmail.com
clubpollensaintamantdeboixe.blogspot.com

Le jardin du gui s'offre un rafraîchissement

Quelque peu oublié depuis plusieurs années, le Jardin du Gui va retrouver une seconde jeunesse grâce à des associations du village.

Créé en 2009 sous la houlette du Pays du Ruffécois, ce jardin (dont le nom vient de la plante que les différents bacs représentent en vue aérienne) avait pour vocation de servir de support pédagogique et intergénérationnel aux enfants des écoles et aux pensionnaires de la maison de retraite. Le temps a fait son œuvre et la nature a repris ses droits dans les jardinières faisant disparaître une bonne partie des plans originels (essentiellement des plantes aromatiques ou médicinales).

L'association des parents d'élèves Emile Marchoux et le Club Pollen ont souhaité s'unir afin de redonner vie à ce lieu pour qu'il retrouve toute sa beauté et son utilité. Les objectifs sont multiples car les deux associations veulent d'une part, sensibiliser les enfants et jeunes de la commune face aux changements climatiques

et à la protection de la biodiversité à travers diverses animations et activités de jardinage. Et d'autre part, faire (re)découvrir ce jardin aux habitants et aux visiteurs afin de mettre en valeur cette partie du parc de l'abbaye.



Les bénévoles de l'APE et du Club Pollen travaillent d'arrache-pied.

Sobriété énergétique

Alors que le coût de l'électricité grimpe pour les collectivités, que les budgets explosent, que l'inflation touche massivement l'ensemble des



bâtiments de notre collectivité (écoles, sportifs, culturels...).

Nous nous retrouvons forcément dans un contexte où nous devons faire des économies, tout comme il est demandé aux citoyens de le faire.

C'est pourquoi nous avons déjà décidé de réduire l'éclairage public et demandé aux associations d'adapter leurs rencontres et de réduire les illuminations de Noël.

Un minimum d'illuminations seront installées à la mairie. Un grand sapin sera dressé à la mairie et un autre sur la place du marché. Ils seront majoritairement décorés par les enfants de l'école avec l'aide de l'APE.

Nous vous proposons de participer à la décoration du village.

Vous pourrez déposer vos décorations sur les sapins et décorer l'extérieur de vos maisons dans un respect environnemental.

L'élagage

La municipalité de Saint-Amant-de-Boixe a procédé, exceptionnellement, cette année à l'élagage de 70 kilomètres linéaires (les deux cotés des chaussées) sur l'ensemble de la commune (passage d'un lamier à 3 lames circulaires, déblaiement des grosses branches et broyage des accotements).

Cette opération a un coût certain pour la collectivité. Si l'élagage a un impact environnemental, il est néanmoins nécessaire pour la sécurité des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que pour le passage des véhicules, notamment agricoles. La réglementation est claire. L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant. Le propriétaire a la responsabilité et l'obligation de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. L'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix. Pour la sécurité de tous et afin d'éviter des coupures d'électricité ou de télécommunications, veuillez à entretenir vos

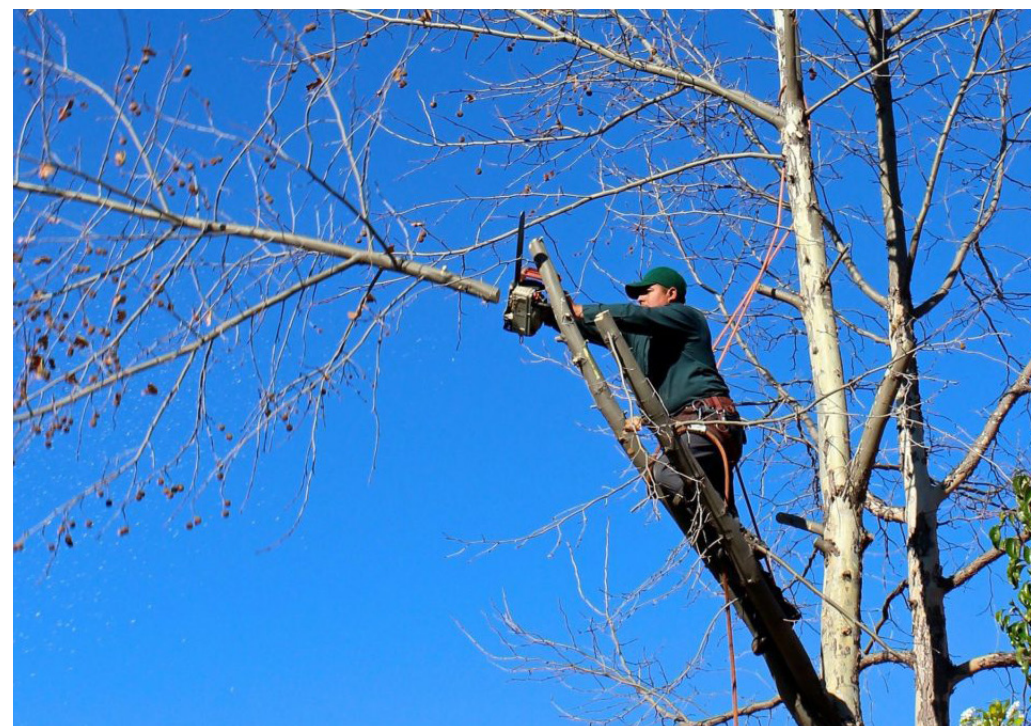
haies et plantations d'arbres.

CONSEIL N°1 : Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des routes et chemins, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N°2 : Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop envahissante.

CONSEIL N°3 : Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

**UN SOUCI CONSTANT
DE LA QUALITÉ DES
RÉSEAUX ET DE LA
SÉCURITÉ DES BIENS
ET DES PERSONNES**



Les Nuits des abbayes à Saint-Amant

Cet été, les 17, 18 et 19 août, la compagnie Les Couleurs de la Nuit a illuminé les murs du cloître de l'abbaye. Ce sont environ 1 200 personnes qui ont pu voir se dérouler sur les murs mêmes de l'abbaye (qui formait un écran de 40 m de large, sur 8 de haut) un résumé de toute l'histoire du monastère (de la légende de saint Amant vers 580, jusqu'à l'ouverture du musée en 2008). Petits et grands ont été émerveillés, immergés dans des images impressionnantes. Chaque spectacle débutait par une présentation historique du site et s'achevait dans le cellier autour du verre de l'amitié. Un grand merci au Département et à la Communauté de communes Cœur de Charente pour leur soutien financier. Rendez-vous pris pour l'été 2023, mais c'est une surprise...

